Le Lien Autonomie, pour maintenir les seniors à domicile

En France, le nombre de personnes âgées souhaitant rester chez elles le plus longtemps possible crée de nouveaux défis pour les aidants familiaux.

Temps de lecture : minute

27 juillet 2023

En effet ces derniers, désireux de répondre à la volonté de leur(s) proche(s), subissent un poids émotionnel et logistique particulièrement conséquent. C'est pour répondre à cette problématique que Johanna Trouillas, ex-directrice adjointe d'EHPAD, et Alexandre Guillaume, entrepreneur diplômé de Kedge Business School, ont cofondé <u>Le Lien Autonomie</u>.

Transformer la vie des aidants et des personnes âgées en France

90 % des Français souhaitent vieillir dans le confort de leur propre maison, et 15 millions d'aidants accompagnent un proche en perte d'autonomie. D'ici 2030 en France, 1 actif sur 4 sera aidant, souvent sans se reconnaître comme tel. C'est pour accompagner ces personnes âgées et leurs proches aidant que Johanna Trouillas et Alexandre Guillaume ont créé Le lien Autonomie, en se basant sur leurs expériences professionnelles et personnelles.

Le Lien Autonomie accompagne les aidants et les personnes âgées dans leur maintien à domicile. Pour cela, la jeune pousse se focalise non seulement sur les personnes âgées, mais aussi sur leurs aidants, souvent confrontés à un poids émotionnel et logistique considérable. La startup propose un service global, qui accompagne les aidants et leurs proches dès le début du parcours de perte d'autonomie.

"Le Lien Autonomie est né en 2023 pour permettre à nos aînés de rester chez eux le plus longtemps possible, tout en offrant aux aidants familiaux le soutien nécessaire pour faciliter leur quotidien.", précise Johanna Trouillas, cofondatrice de Le Lien Autonomie. "Nous nous positionnons en allié, en facilitateur, permettant aux aidants de retrouver leur rôle propre d'épouse, époux, enfant ... libérés de la lourde charge que représente la gestion quotidienne de la perte d'autonomie.".

Pour cela, l'entreprise offre des services de coordination et d'accompagnement personnalisés. Le processus commence par une évaluation de la situation chez la personne âgée, permettant de comprendre son environnement et de définir un parcours qui lui est propre. En fonction des besoins, différents abonnements et formules sont proposés. Ces derniers incluent des évaluations personnalisées, la recherche de solutions adaptées, la coordination des prestations, et la gestion administrative simplifiée.

"Lorsque j'étais directrice adjointe d'EHPAD, il était courant que je rencontre des aidants à bout de souffle, cherchant une place en EHPAD non pas à cause d'une dégradation de l'état de santé de leur proche, mais parce qu'ils se sentaient submergés par la charge émotionnelle et physique de leur rôle ", se rappelle Johanna, cofondatrice de Le Lien Autonomie. " De son côté, Alexandre a fait l'expérience de la fatigue des aidants d'une manière très personnelle, en observant sa mère s'épuiser pour maintenir ses parents à domicile dans les meilleures conditions possibles. Pourtant, elle ne se reconnaissait pas comme une aidante : elle le voyait simplement comme son devoir envers ses parents. ".

Une croissance prometteuse face à un défi sociétal immense

Le marché, constitué de 15 millions d'aidants, fait état d'une population cible dont 50 à 60 % sont encore en activité professionnelle, consacrant entre 8 à 40 heures par semaine à leur proche. Or la demande ne cesse de croître, avec une augmentation attendue de 49 % du nombre de personnes âgées de 75 à 84 ans d'ici 2030.

Suite à son arrivée sur ce marché porteur, Le Lien Autonomie a pris en charge l'accompagnement de 5 familles dès le premier mois. Pour accompagner ce public, la startup propose 3 abonnements pour un accompagnement régulier à partir de 95 euros par mois, et 4 formules offrant un accompagnement ponctuel. Ces abonnements sont ouverts à un crédit d'impôt de 50 %.

A l'heure actuelle, Le Lien Autonomie souhaite mettre en place des partenariats avec des organismes d'assurances, des mutuelles et des caisses de retraites, ainsi que des services publics comme les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ou les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC). Ces alliances stratégiques permettront de mieux répondre aux besoins spécifiques des aidants et de leurs proches. L'entreprise est également engagée dans un processus de transformation en Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de demande du label ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), et souhaite développer une offre destinée aux entreprises.

"Nous développons une offre destinée aux entreprises, avec un lancement prévu en septembre 2023. " . précise Alexandre Guillaume. " Notre ambition ? Réduire l'absentéisme des salariés aidants de 80 % et améliorer leur bien-être au travail. Mais nous ne nous arrêtons pas là. Notre vision à long terme envisage un déploiement progressif de notre concept dans différentes régions de France d'ici 2024. ".



À lire aussi 40 startups de la SilverTech dans lesquelles investir

Article écrit par Guillaume Cossu